

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

**MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA REALISATION DE LA
PARTIE FRANCAISE DE LA LIGNE DE TRAMWAY GENEVE – SAINT-
JULIEN-EN-GENEVOIS**

AVENANT N°5

A - Identification de l'entité adjudicatrice.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS
Bâtiment Athéna, entrée 2
38, rue Georges de Mestral
Archamps Technopole
74166 SAINT JULIEN EN GENEVOIS

B - Identification du titulaire du marché public.

Groupement Territoires 38/Teractem

Le mandataire du groupement est
TERRITOIRES 38
38, rue Gustave Eiffel
38028 GRENOBLE cedex 1

C - Objet du marché public.

■ Objet du marché public :

**MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA REALISATION DE LA PARTIE FRANCAISE DE LA
LIGNE DE TRAMWAY GENEVE – SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS**

■ Date de la notification du marché public : 13 décembre 2012

■ Montant initial du marché public, toutes tranches confondues :

▪ Montant initial HT : 1 681 075,00 €

■ Montant initial du marché public, au regard des tranches affermies (affermisssement des tranches 2 à 5) :

▪ Montant initial HT : 1 549 575,00 €

■ Montant du marché public après avenants :

▪ Montant total des avenants HT : 180 450,00 €

▪ **Montant total avec avenants HT : 1 730 025,00 €**

Pour mémoire :

- Avenant n°1, notifié le 11 juillet 2014, ayant pour objet l'allongement de la durée de la tranche ferme concernant la phase AVP occasionnée par le report de validation des études suisses, pour un montant de 72 750,00 € HT.
- Avenant n°2, notifié le 30 janvier 2015, prolongeant la durée de la tranche ferme occasionnée par un nouveau planning et l'engagement de la procédure d'enquête publique, pour un montant de 75 200,00 € HT.

- Avenant n°3, notifié le 11 février 2020, prenant en considération la remobilisation du projet suite à son interruption, pour un montant de 32 500,00 € HT.
- Avenant n°4, notifié le 10 février 2021, modifiant la répartition financière du groupement en enveloppe globale au mandataire soit 33,809 M € HT (valeur décembre 2019) et sans incidence financière.

D - Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet de prendre en considération les coûts liés à la mobilisation supplémentaire du mandataire sur les études PRO et les travaux préparatoires.

Concernant les études PRO

Le mandataire a dû mobiliser ses équipes de manière supplémentaire :

- Pour reprendre les études afin d'intégrer des nouvelles demandes de la part du maître d'ouvrage (changement de la position de la station de Saint-Julien Centre, suppression de la rampe d'accès à l'espace Jules Ferry, modification des sens de circulation avenue de la gare)
- Reprises du Dossier Jalon Sécurité pour intégrer les demandes précitées.
- Pendant une période de 34 mois au lieu des 6 mois prévus initialement.

Conformément à l'article R. 2194-2 du Code de la Commande Publique, le titulaire actuel a dû reprendre les études et des dossiers réglementaires qu'il avait réalisés afin de prendre en considération des demandes du maître d'ouvrage et donc ces prestations supplémentaires, pour des raisons financières et techniques, ne pouvaient être faites que par le mandataire actuel.

Le montant des moyens du mandataire représente en moyenne une mobilisation supplémentaire d'environ 2 jours / mois sur la durée effective soit un coût de 45 000,00 € HT.

Le moyens financiers et administratifs sont mutualisés avec les travaux préparatoires.

Concernant les travaux préparatoires

Le mandataire a mobilisé et mobilisera ses équipes de manière supplémentaire pour prendre en considération les décalages de démarrage des travaux liés notamment aux reports successifs de l'autorisation de construire annoncés du planning Suisse et des demandes du maître d'ouvrage en vue de maintenir le planning d'opérations connexes, de prendre en considération les avis émis sur le dossier préliminaire de sécurité et la volonté d'engager la phase dévoiement des réseaux à l'automne 2022 afin de ne pas compromettre le planning général de l'opération. La durée de la mission « Travaux préparatoires » était initialement de 15 mois ; la durée projetée est d'environ 34 mois.

Conformément à l'article R. 2194-2 et R. 2194- du Code de la Commande Publique, ces prestations supplémentaires dont certaines sont d'ailleurs liées à des circonstances imprévues (le planning suisse conduisant notamment au décalage de la date de commencement des travaux préparatoires), pour des raisons financières et techniques, ne pouvaient être faites que par le mandataire actuel.

Les moyens supplémentaires sont :

- ½ équipe d'octobre 2021 à mars 2022 pour les travaux préalables à la mise en place des protections du réseau SPMR, les travaux d'élargissement de l'allées des Cyclades et la réalisation des travaux préparatoires au dévoiement des réseaux sur l'avenue Louis Armand.
- 1 équipe complète sur une durée de 3 mois liée à l'allongement des travaux de restitutions riveraines.
- ½ équipe entre mai et décembre 2023 pour la mise en place et le suivi des travaux de balisage nécessaires aux dévoiements des réseaux, des travaux provisoires et gestion de l'espace public dès libération des emprises chantier réseaux.

Le coût moyen du mandataire pour cette mission est d'environ de 14 000 € HT / mois. L'allongement de la durée de cette mission représente 10 mois équivalent temps plein soit un montant total de 140 000,00 € HT.

■ Incidence financière de l'avenant :

Tranches optionnelles impactées	En € HT	En € TTC
TO n°02 Etudes PRO	45 000,00	54 000,00
TO n°03 Travaux préparatoires	140 000,00	168 000,00
Montant total de l'avenant n°05	185 000,00	222 000,00

% d'écart introduit par l'avenant : 23.50 %

□ Montant des avenants précédents :

- Avenant 1 : 72 750,00 € HT
- Avenant 2 : 75 200,00 € HT
- Avenant 3 : 32 500,00 € HT
- Avenant 4 : sans incidence financière

□ Nouveau montant du marché public au regard des tranches affermies (affermisssement des tranches 2 à 5) :

- Montant HT : 1 915 025,00 €

La répartition financière entre les tranches est la suivante :

Tranches	Montant en € HT
TF	432 050,00
TC2 :	273 500,00
TC3 :	381 700,00
TC4 :	801 050,00
TC5 :	26 725,00

Répartition financière du groupement			
Tranches	Total en € HT	TERRITOIRES 38	TERACTEM
TF	251 600,00	236 000,00	15 600,00
Avenant 01	72 750,00	61 050,00	11 700,00
Avenant 02	75 200,00	68 000,00	7 200,00
Avenant 03	32 500,00	16 150,00	16 350,00
Avenant 04	0,00	280 000,00	- 280 000,00
Avenant 05	185 000,00	185 000,00	/
TO 2	228 500,00	154 100,00	74 400,00
TO 3	241 700,00	220 100,00	21 600,00
TO 4	801 050,00	789 050,00	12 000,00
TO 5	26 725,00	/	26 725,00
TO 6	42 150,00	/	42 150,00
TO 7	89 350,00	/	89 350,00
TOTAUX EN € HT	2 046 525,00	1 729 450,00	317 075,00

E - Signature du titulaire du marché public.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature de l'entité adjudicatrice.

A Archamps, le

Signature
(représentant du Pouvoir Adjudicateur)

Référence de la délibération autorisant la signature de l'avenant :

Transmis au contrôle de légalité le :

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception)

■ En cas de notification par voie électronique :

